

**Rapport n°5 : Subvention Région seconde vague
« Projet de recherche d'excellence » - Projets intégrés**

Rapporteur (s) :	Alain Dereux - Vice-Président en charge du projet ISITE-BFC
Service – personnel référent	Sophie AUPET - Service Formation, Recherche et Innovation – ISITE-BFC
Séance du Conseil d'administration	14 mars 2018

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

La Région BFC prévoit de participer au projet ISITE-BFC par l'intermédiaire d'un soutien à des projets intégrés. Les projets intégrés par axe prioritaire ISITE-BFC ont pour but de compléter le dispositif « bottom-up » d'appels à projets internes au consortium ISITE-BFC par un instrument « top-down » bien configuré par rapports aux objectifs scientifiques définis pour chaque axe dans le projet ISITE-BFC. La configuration de ces projets est initiée par les animateurs d'axe ISITE-BFC. Ces projets devront porter UBFC ou un sous-ensemble du consortium ISITE-BFC dans une position de leadership au moins national, au mieux international, sur des thèmes de recherches scientifiques ou des capacités techniques dont les périmètres sont bien circonscrits (concentration des ressources en vue d'atteindre une position de leadership). Il n'y aura pas de classement inter-axes des projets intégrés. Ces projets seront évalués par des experts externes internationaux afin de vérifier la crédibilité des cibles proposées en matière d'accession à des positions de leadership national ou international. Les demandes de financement porteront majoritairement sur des demandes d'équipements. Les dates de dépôts prévisionnelles pour le second appel à projets « Projet de recherche d'excellence » de la Région vont du 12 mars 2018 au 20 avril 2018. En raison de ce calendrier contraint, il est demandé au Conseil d'Administration de délibérer sur le principe d'un dépôt de ces projets auprès de la Région, étant entendu qu'ils seront présentés au Conseil d'administration de mai 2018.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir autoriser le Président d'UBFC à solliciter des subventions auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de la seconde vague d'appel à projets « Projet de recherche d'excellence ».